



VILLE DE VILLEJUIF
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE – ARRONDISSEMENT DE L'HAY-LES-ROSES

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS
2022**

L'an deux mille vingt et deux, le vingt-deux mars, le Conseil municipal convoqué en urgence, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilbert CHASTAGNAC, deuxième adjoint. La séance est ouverte à 17h40.

PRÉSENTS :

Monsieur Gilbert CHASTAGNAC, Monsieur Alain WEBER, Madame Sophie TAILLE-POLIAN, Monsieur Christophe ACHOURI, Monsieur Guillaume BULCOURT, Madame Sylvie MANTION, Monsieur Alain LIPIETZ, Madame Mamilla KADRI, Monsieur Gilles LAFON, Madame Rakia ABDOURAHAMANE, Monsieur Mostefa SOFI, Monsieur Carel ASSOGBA, Monsieur Ahcène SAADI, Madame Bianca BRIENZA, Madame Valérie MORIN, Madame Nadia REKRIS, Monsieur Mohand OUAHRANI, Madame Cathy MOROT, Monsieur Ozer OZTORUN, Madame Nadine PASQUET, Monsieur Antonin COIS, Monsieur Guillaume DU SOUICH, Madame Mariama BELLIN, Madame Aducinda DA SILVA.

ABSENTS REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

Monsieur Pierre GARZON, Madame Anne-Gaëlle LEYDIER, Madame Natalie GANDAIS, Madame Julie LAMBILLIOTTE, Madame Maritza MUNOZ, Monsieur Philippe MEYNE, Monsieur Thierry DUBOC, Monsieur Maxime PLUSQUELLEC, Madame Dalila BAKOUR, Madame Malika KACIMI, Monsieur Kévin PARRA-RAMIREZ, Madame Marie-France ETTORI.

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Monsieur André MIMRAN, Madame Catherine CASEL, Monsieur Mahrouf BOUNEGTA, Madame Christel ESCLANGON, Madame Fadma OUCHARD, Monsieur Mamadou TOUNKARA, Madame Valérie ARLÉ, Monsieur Marc BADEL, Monsieur David RAMOS.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil. Monsieur Guillaume BULCOURT a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

L'an deux mille vingt-deux, le 22 mars, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilbert Chastagnac, 2^{ème} adjoint.

La séance est ouverte à 17 heures 38.

Monsieur CHASTAGNAC

Mes chers collègues, avant de procéder à l'appel, j'invite les élus à se rapprocher de l'administration s'ils ont des pouvoirs à donner. Je rappelle que nous sommes dans un état d'urgence sanitaire. Par conséquent, le quorum est fixé à 15 voix. Je procède à l'appel.

Monsieur CHASTAGNAC invite les élus à se prononcer sur l'urgence motivant la réunion de ce conseil extraordinaire.

ADOPTION A L'UNANIMITE des suffrages exprimés

Monsieur CHASTAGNAC

Je vous prie d'excuser l'absence de notre maire, Pierre GARZON, qui est souffrant. La première adjointe, Anne-Gaëlle LEYDIER, est retenue par des obligations professionnelles. Par conséquent, j'aurai la charge et l'honneur de présider ce conseil municipal extraordinaire, que nous avons voulu organiser très vite, afin de répondre à l'urgence de la situation en Ukraine. Trois rapports vous seront proposés pour permettre, d'une part, l'accompagnement et le soutien des associations qui viennent en aide au peuple ukrainien et, d'autre part, la contribution de notre collectivité à un fonds national mis en place par l'État.

Dès à présent, sachez que je suspendrai notre séance pour donner la parole à ces associations qui interviennent depuis plusieurs semaines sur le terrain. Nous avons également proposé aux partenaires publics et privés de Villejuif d'être présents ce soir, afin de manifester leur solidarité dans cette crise humanitaire. À ce titre, je veux saluer et remercier la SEMGEST, qui assure la gestion logistique de nos conseillers municipaux et qui a décidé de ne pas facturer sa prestation, aujourd'hui, afin de prendre part à cette solidarité. J'en remercie sa présidente, Nathalie GANDAIS, son conseil d'administration, sa directrice générale et ses équipes.

Ville de paix, Villejuif s'est mobilisée dès le début de la guerre pour demander un cessez-le-feu en Ukraine et pour condamner l'inacceptable invasion des territoires ukrainiens par l'armée de Vladimir POUTINE, intervention menée dans le mépris absolu des instances multilatérales et du droit international. Dès le 1^{er} mars 2022, au nom du conseil municipal, Pierre GARZON appelait à un rassemblement des villejuifois et des villejuifaises devant la mairie, afin qu'ils puissent manifester leur soutien au peuple ukrainien et leur volonté de vivre dans un monde de paix. Parallèlement, la municipalité s'est mobilisée pour manifester sa solidarité la plus active.

Consciente du besoin urgent pour les associations de collecter des financements, afin d'intervenir le plus rapidement possible, la municipalité a relayé des appels aux dons et a procédé à la collecte de matériel, deux fois par semaine, en lien avec les associations du Secours Populaire, de la Croix Rouge et de la Protection Civile. Cette dernière organisera des convois vers l'Ukraine et la frontière polonaise.

Chers collègues, Mesdames et Messieurs, voilà près d'un mois que dure la guerre en Ukraine. Chacune et chacun d'entre nous avons vu ces images de peur et de pleurs, ces innombrables vies brisées et ces drames humains. Dans le sillage de cette insupportable tragédie se profile une autre guerre : celle des pénuries alimentaires et de la famine dans le monde. L'urgence est là. Sans délai, les armes doivent se taire et les soldats russes rentrer dans leurs casernes. Tout doit être fait pour enrayer cette escalade mortifère. Tout doit être fait pour venir en aide aux civils et aux réfugiés. Tout doit être fait pour empêcher que la misère s'ajoute à la misère. Partout dans le monde ont lieu des mobilisations en faveur de la solidarité, de l'humanité et de la fraternité. Quoiqu'en disent les va-t-en-guerre et les vendeurs de canons, la paix est la volonté première des femmes et des hommes du monde entier. Le conseil municipal qui se tient ce jour est appelé à y contribuer, tout d'abord en abondant le fonds d'action extérieure des collectivités locales, ainsi que par l'octroi de subventions à diverses associations en faveur des actions en Ukraine. Ces associations non gouvernementales sont au nombre de quatre : la Croix Rouge, le Secours Populaire français, la Protection Civile et le comité français de l'UNICEF. Toutes interviennent sur le terrain.

Je vous propose de suspendre nos travaux pour donner la parole à ces acteurs locaux qui répondent présent et font vivre cette belle solidarité avec le peuple ukrainien. Je veux les remercier pour leur présence et leur participation et, au nom des tous les membres du conseil municipal, leur dire notre reconnaissance et notre soutien pour leur formidable engagement. Cet engagement vous honore. Il est le fruit d'un très grand nombre de bénévoles, d'hommes et de femmes qui, chacun dans son secteur, font preuve d'une belle générosité et de beaucoup d'humanisme. Voilà qui donne de l'espoir à toutes et à tous dans cette période si difficile.

La séance est suspendue.

Monsieur N'DIAYE (CROIX ROUGE FRANCAISE)

Je vous remercie de me convier à ce conseil. La Croix Rouge est présente de longue date au sein de Villejuif. Au cours du mois écoulé, nous avons reçu de nombreux témoignages de personnes impliquées ou souhaitant s'impliquer dans la résolution de ce conflit. Je détaillerai les actions qui ont été déployées durant cette période, ainsi que celles qui pourront l'être si vous décidez d'accorder une subvention à la Croix Rouge.

En tant qu'unité locale, nous avons déjà, malheureusement, participé à l'accueil de plusieurs milliers de réfugiés – hommes, femmes et enfants – à Paris et à Créteil. Certaines femmes étaient enceintes. Les situations sanitaires rencontrées s'avèrent très complexes. Conformément au droit français et en lien avec les autorités locales, notre rôle a consisté à les aider. Conjointement, nous avons procédé à des opérations d'accueil et d'orientation. Nous accueillons les réfugiés dans les gares parisiennes, puis nous les accompagnons, en France et jusqu'à Barcelone, afin qu'ils trouvent un hébergement pendant la durée du conflit.

La ville de Créteil a mis à disposition un local, dans lequel 15 salariés de la Croix Rouge officient tous les jours, de 09 heures à 18 heures. Dans le Val-de-Marne, 4 bénévoles sont également impliqués dans l'accueil de ces réfugiés. Ils leur apportent un soutien administratif et sanitaire, les aident à trouver un hébergement et accompagnent les femmes enceintes, afin qu'elles accouchent dans des conditions normales. Actuellement, cette activité constitue l'essentiel de notre action. Aujourd'hui, je suis parmi vous, mais mes collègues et amis bénévoles sont sur le terrain. Nous

vous remercions pour l'aide matérielle que vous nous apportez, laquelle nous permet de fournir aux réfugiés l'assistance dont ils ont tant besoin.

Si vous décidiez de nous accorder une subvention au titre de la situation en Ukraine, sachez qu'elle serait affectée à l'unité de Lille, laquelle est en charge de l'ensemble des opérations de la Croix Rouge française au bénéfice de l'Ukraine. À l'exception de la Biélorussie, la Croix Rouge dispose d'unités dans tous les pays limitrophes de l'Ukraine. Ces unités sont en mesure d'accueillir des réfugiés ou de se rendre sur le théâtre des opérations, à l'image de la Croix Rouge ukrainienne et de la Croix Rouge russe. Toutes sont engagées, afin d'offrir aux réfugiés un hébergement temporaire et de la nourriture. Si vous décidiez de nous accorder cette subvention, elle serait employée au plus près des réfugiés ukrainiens par le biais des unités que je viens d'évoquer. Les populations déplacées sont confrontées à des situations humanitaires, sanitaires et juridiques qui s'avèrent parfois très complexes. Afin d'y remédier et depuis le début du conflit, la Croix Rouge lance un appel aux dons. Je le renouvelle à présent devant vous.

Monsieur HEBRARD (SECOURS POPULAIRE)

Le Secours Populaire français agit depuis 7 ans en Ukraine, en Pologne et en Moldavie, notamment auprès des populations touchées par la catastrophe de Tchernobyl. Nous avons l'habitude de travailler avec des associations locales. Dès le premier jour du conflit en Ukraine, nous leur avons adressé une aide de 100 000 euros, afin d'aider et accueillir les réfugiés, voire les accompagner lors de déplacements vers des pays d'accueil, à l'image de la Roumanie, où est implantée l'une des associations avec lesquelles nous avons l'habitude de travailler.

En Moldavie, nous avons prévu de déployer une action en faveur des enfants, par le biais de l'association « Les copains du monde ». Un village local dédié aux enfants a été transformé en centre d'accueil pour les réfugiés ukrainiens. Deux délégations composées de responsables et de médecins du Secours Populaire ont déjà été dépêchées sur place, afin d'identifier les besoins des populations et optimiser l'action des associations à cet effet. Bien entendu, le Secours Populaire aide et accueille les réfugiés ukrainiens arrivés sur le sol français. Les Alpes-Maritimes ont déjà accueilli 530 réfugiés. Des aides alimentaires, vestimentaires et juridiques leur sont apportées.

En France, une équipe du Secours Populaire est chargée de rassembler les dons et en faire bénéficier les réfugiés. Le Secours Populaire a fait le choix de lancer un appel aux dons numéraires, car les associations avec lesquelles nous travaillons ont besoin de ces ressources pour mener à bien leurs actions d'aide aux réfugiés. Je ne doute pas que vous voterez en faveur de l'octroi d'une subvention municipale. Sachez qu'elle sera gérée à l'échelle nationale et bénéficiera de la traçabilité requise. Nous y veillons avec la plus grande attention.

Monsieur BRADELLE (PROTECTION CIVILE)

Il m'est difficile de cacher la joie que j'éprouve à m'exprimer devant vous ce soir, malgré les circonstances graves que nous connaissons. Je remercie cette assemblée de me donner cette opportunité de vous présenter un projet de longue haleine entre votre ville et la Protection Civile Paris Seine. Il se concrétise à l'occasion de cette réunion et affiche de hautes ambitions. Deux sujets nous concernent, ce soir : l'installation sur le territoire de notre association et une subvention en faveur de notre action en Ukraine. Un travail de près d'un an aboutit aujourd'hui, rendu possible par le concours des services municipaux. Cette collaboration franche et fructueuse a été guidée par

l'intérêt général. À ce titre, je remercie Monsieur Fabien FABBRI, Directeur général des services, Madame Estelle TARRAGON, Directrice générale déléguée et Monsieur Alexandre MOENNE-LOCCOZ, Directeur général adjoint.

Je vous présente Émeline PIGNOT, vice-présidente déléguée de l'association, qui assurera le lien avec vous, élus. Afin de préciser notre vision de ce partenariat durable, je signale que notre équipe de bénévoles, dont certains sont villejuifois, souhaite s'intégrer pleinement au tissu associatif local, contribuer à la dynamique de la commune et recruter des villejuifois pour construire une action du quotidien au service de tous. Cette action de la Protection Civile repose sur trois piliers fondamentaux : aider, former et secourir.

Aider se traduit par une série d'actions solidaires et sociales au service de tous et, en particulier, des plus défavorisés. Ainsi, en accord avec les réalités du terrain, nous souhaitons développer des activités de maraude. Nos équipes se rendent auprès des personnes les plus démunies pour leur offrir un repas chaud et maintenir le lien social. Nous sommes également au service de tous les administrés dans les moments de vulnérabilité. Dans ce cadre, nous travaillons avec la brigade des sapeurs-pompiers de Paris pour aider les personnes sinistrées. Nos bénévoles se mobilisent alors au sein d'un centre d'accueil dédié, afin de leur apporter réconfort, biens de première nécessité, voire solutions de relogement, en lien avec les autorités administratives. Cette action locale est d'autant plus puissante que la collaboration est solide, à l'image de notre intégration au plan local de sauvegarde.

Cette solidarité s'exprime également dans certaines situations exceptionnelles et sur le plan international, comme au Liban, en 2020, ou encore, plus récemment, en Ukraine. Dans le dernier cas, en lien avec l'association des maires de France – y compris à Villejuif, en partenariat avec les services municipaux-, la mobilisation de l'ensemble du réseau de Protection Civile autorise, chaque semaine, l'envoi de deux convois humanitaires vers la Pologne et la Roumanie. Villejuif incarne l'un des 5 000 points de collecte répartis sur le territoire national. Chaque mois, la fédération nationale de Protection Civile consacre un million d'euros à cette opération logistique d'envergure nationale. Chaque convoi représente 100 000 euros supplémentaires – à ce jour, 3 600 tonnes de biens ont été acheminées vers les populations qui en ont besoin, parmi lesquels 5 groupes électrogènes ou 54 respirateurs artificiels. Cette logistique aux coûts très élevés est uniquement rendue possible par les dons, raison d'être de la subvention que vous étudierez ce soir.

Former. La formation se trouve au cœur de l'action de notre association, afin de rendre le citoyen acteur de sa propre sécurité et de celle de ses concitoyens. Pour permettre aux plus jeunes comme aux plus pressés de se former aux gestes qui sauvent, nous dispenserons de courtes formations lors des événements marquants organisés sur le territoire. Nous proposerons également aux plus motivés des formations certifiantes au sein de nos locaux.

Secourir. Acteur au plus proche des citoyens et relai des services publics, notre association constitue un élément prépondérant de la chaîne des secours. Essentielle à la sécurité, la prévention représente la majorité de notre activité de secours, au travers de dispositifs prévisionnels. Soutien permanent des services publics, nous assurons également, de manière totalement bénévole, des gardes au profit de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et des SAMU de petite couronne. Cet engagement a été particulièrement notable tout au long de la crise du Covid. Cette action s'inscrit aussi dans un contexte local, car les antennes de la Protection Civile sont régulièrement présentes au sein des centres de secours des communes, conformément à notre intention.

Nous renforçons également les services publics au cours des événements les plus graves, tels que les attentats, mais également lors des plus joyeux, à l'image des prochains jeux olympiques. L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans une dynamique locale, au bénéfice de la commune. Une antenne de la Protection Civile Paris Seine incarne un acteur présent et agissant au quotidien et disposant de puissants relais régionaux et nationaux. Au nom de toute l'équipe de l'antenne de Villejuif et de la Protection Civile Paris Seine, je vous remercie.

Monsieur CASALIS (ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS)

Je vous remercie de nous donner l'occasion de présenter les actions de solidarité qui ont été mises en œuvre rapidement, après le déclenchement de la guerre en Ukraine, au sein de l'ensemble des sites de l'AP-HP. Ces actions sont déployées sur le théâtre des opérations, ainsi que sur le territoire national, à Villejuif et à Paris. L'aide apportée en Ukraine a initialement pris la forme d'un premier convoi de 5 tonnes, contenant des médicaments et du matériel de premier secours. Un second convoi est en cours de déploiement, qui apporte notamment des électrocardiogrammes et des couveuses. Un poste de secours mobile est situé à Créteil. Il pourra être déployé à la frontière polonaise. Trois ambulances équipées ont été envoyées en Ukraine.

Nous équipons soignantes sont également mobilisées. Elles pourront participer à la prise en charge des cas médicaux graves, en Pologne. Cette mobilisation de l'AP-HP a également lieu en France, pour accueillir les ukrainiens qui trouvent refuge sur notre territoire. Elle engage des équipes médico-psychiatriques, des équipes mobiles de précarité psychiatrique, des permanences d'accès aux soins, des services d'urgence pédiatrique et adulte, afin de dispenser les soins requis en coordination avec l'ensemble du tissu associatif et des autorités.

Nous mettons également en place une organisation, afin d'assurer la prise en charge et le transfert d'enfants par les équipes d'oncologie au sein de nos hôpitaux. Actuellement, ces patients n'ont plus accès aux soins en Ukraine ni en Pologne, car les services hospitaliers sont débordés. Nous avons vocation à transférer ces patients vers nos hôpitaux, notamment pour prendre en charge les femmes enceintes. En lien avec les hôpitaux de différents pays européens, nous avons engagé une déclaration commune, afin de soutenir les hôpitaux ukrainiens. Nous y signifiions notre solidarité à leur égard, ainsi que l'engagement des professionnels de l'AP-HP à soutenir les populations affectées par le conflit. Je vous remercie pour votre attention.

Représentante de l'hôpital Paul Guiraud

Je suis la représentante de Cécilia BOISSERIE, directrice adjointe de l'Hôpital Paul Guiraud. Pour un établissement public de santé, il s'avère délicat de passer après l'AP-HP. Au même titre que l'ensemble des établissements publics, nous avons été sollicités par nos agences régionales de santé respectives, afin d'apporter une réponse de la communauté médicale et déployer des équipes mobiles psychiatriques pour prendre en charge les réfugiés. Nos équipes se préparent à les accueillir au sein de nos établissements, où ils se présenteront vraisemblablement en état d'urgence. Telle est l'humble contribution médicale que nous pouvons apporter au mouvement de soutien envers les ukrainiens. Par ailleurs, nous recevons une demande appuyée de la part de notre communauté de personnel soignant, administratif et logistique, qui souhaite prendre part à cet effort collectif, notamment par le biais de dons en nature et de dons financier. Nous avons la possibilité de les collecter, puis de les acheminer. Je vous remercie pour votre attention et salue l'initiative prise par ce conseil municipal en vue d'apporter son aide aux ukrainiens.

Monsieur CHASTAGNAC

Je vous remercie. Il n'y a pas de petites ou de grandes batailles. Toutes les initiatives sont importantes, à plus forte raison lorsqu'elles se conjuguent.

Monsieur MAO (GROUPE CARREFOUR)

Aujourd'hui, Carrefour se mobilise via la Fondation Carrefour, afin de récolter des dons au travers du principe dit d'arrondissement, qui permet à ses clients de participer à cet effort collectif. Les fonds récoltés sont adressés à la Croix Rouge. Carrefour Pologne et Carrefour Roumanie sont mobilisés pour accueillir les populations déplacées et leur fournir des denrées alimentaires. Je vous remercie.

Monsieur ORZECH (GROUPE ORANGE)

Je vous remercie de nous donner l'occasion de nous exprimer. Aujourd'hui, je représente le millier de salariés d'Orange ayant emménagé dans les locaux de Prisme, mais surtout le Groupe. Dès le début du conflit, nous nous sommes mobilisés partout où le Groupe est présent et, en particulier, dans les pays limitrophes de l'Ukraine, soit la Slovaquie, la Pologne, la Moldavie et la Roumanie. À titre d'exemple, notre branche Pologne a dédié son centre de formation principal à l'accueil et l'hébergement de 280 réfugiés, dont la moitié était malheureusement constituée d'enfants. Par le biais de sa fondation, Orange a décidé d'octroyer la somme d'un million d'euros au soutien du peuple ukrainien. Orange a également effectué un don de 50 000 euros à l'agence des Nations Unies pour les réfugiés. En outre, chaque euro donné par un salarié d'Orange est abondé à hauteur d'un euro supplémentaire par la fondation. Par ailleurs, nous avons mis en place la gratuité des appels depuis la France et les pays frontaliers de l'Ukraine vers cette dernière, ainsi que depuis l'Ukraine vers ses pays frontaliers et la France. Nous soutiendrons l'arrivée des réfugiés en Île-de-France en leur distribuant 1 500 cartes SIM. Je vous remercie pour votre écoute.

Monsieur ROZES (CENTRE MUNICIPAL DE SANTE PIERRE ROUQUES)

En lien avec l'équipe municipale, l'équipe médicale du CMS a organisé l'envoi de 6 à 8 cartons contenant le matériel requis au fonctionnement d'un bloc opératoire. Bien entendu, l'équipe médicale accueillera tout ukrainien ayant besoin de soins. S'ils se présentent à la mairie, n'hésitez pas à les diriger vers nos services. En outre, nous déployons pour eux une campagne de vaccination gratuite.

Monsieur CHASTAGNAC

Je vous remercie pour ces initiatives précieuses pour les ukrainiens. Villejuif est une ville attachée à la culture de la paix, qui fait vivre la solidarité entre les peuples. Notre ville s'honore d'être à nouveau adhérente de l'association française des communes, départements et régions pour la paix. Les collectivités jouent un rôle majeur, voire vital, dans la construction d'un monde pacifiste et meilleur. Ainsi, nous avons renoué avec des actions visant à promouvoir la culture de paix, telles que des initiatives de jumelage, la journée des droits de l'enfant, la corrida, la journée internationale de la paix qui a lieu le 29 septembre, les mobilisations contre les armes nucléaires, ainsi que de multiples actions en faveur du bien vivre ensemble, qui sont autant d'invitations à la non-violence, au respect d'autrui, à la tolérance, à la solidarité et à l'ouverture aux autres.

Ces ambitions rejoignent les exigences que nous portons ensemble ce soir, afin que cesse cette inacceptable invasion de l'armée de Poutine et que se développe la solidarité avec les enfants, les femmes et les hommes ukrainiens. Villejuif est et sera aux côtés de tous les acteurs locaux pour travailler ensemble à cette œuvre de paix. Encore merci à toutes et à tous.

J'ouvre à nouveau la séance du conseil municipal.

Monsieur LIPIETZ

Je tiens à remercier les associations et les membres du personnel des secteurs sanitaires et humanitaires de Villejuif, qui témoignent de la solidarité de notre Nation face à l'agression dont est victime la république ukrainienne. Les écologistes de Villejuif voteront avec enthousiasme le soutien de la ville aux réfugiés ukrainiens, comme ils avaient voté, voilà 6 ans, l'accueil de réfugiés syriens. Il faut le répéter avec force : le régime de Vladimir Poutine est une dictature qui a adoubé Marine Le Pen et son correspondant en France. Nous devons également soutenir la résistance des démocrates russes, car ce régime préfigure ce que serait la présidence de Marine Le Pen ou d'Éric Zemmour. Loin d'être néonazie, la république d'Ukraine a, dès 2014, écrasé électoralement les groupes d'extrême droite. Son président et son premier ministre se trouvent d'ailleurs être juifs.

L'OTAN refuse d'intervenir militairement en Ukraine, car cette dernière n'en fait pas partie. On peut discuter du point jusqu'auquel doivent aller notre soutien à la résistance du peuple ukrainien et les sanctions contre l'agresseur russe, car elles auront un impact sur notre pouvoir d'achat. Nous, écologistes, considérons que le boycott le plus rapide possible des importations d'hydrocarbures russes doit faire partie d'un vaste plan solidaire d'économie d'énergie pour sauver le climat. Néanmoins, nous devons soutenir la position des Nations Unies, qui exige un cessez-le-feu suivi d'un retrait immédiat et inconditionnel de toutes les armées russes du territoire de l'Ukraine. Nous ne devons marchander aucune aide humanitaire aux réfugiés ukrainiens ni aux populations qui, là-bas, s'accrochent à leur patrie.

Monsieur Du SOUICH

Je ne ferai pas l'analyse de la géopolitique du blé, ni celle de la modernisation des missiles à charge nucléaire disséminés dans les 50 bases américaines en Europe sous l'égide de l'OTAN, ni de l'augmentation continue des dépenses militaires dans le monde au cours des 20 dernières années, à rapprocher de l'absence de financement des grands programmes de coopération et du contournement constant des engagements d'aide au développement. Je déplore que ces éléments cruciaux à la compréhension de la situation ne trouvent pas l'écho requis au sein de notre collectivité nationale. La grille de présentation des médias est pervertie par le tout puissant divertissement visant à nous asservir, suivant une logique d'exploitation et d'hyper concurrence mondiale, résultat de la ligne dogmatique choisie par l'État français. Ce choix instaure la sélection et l'exclusion dans tous les domaines du vivant, faisant ainsi le lit de la guerre dans les esprits. Il nous appartient de créer à nouveau les espaces du savoir, afin que la pensée soit opérante dans la société humaniste que nous voulons construire ensemble.

Je souligne la satisfaction ressentie à l'écoute du discours prononcé par Monsieur le maire, le 1^{er} mars, devant les villejuifois et villejuifaises rassemblés pour dire non à la guerre. Nous devons faire entendre notre confiance inaltérable dans la force du droit et dans les valeurs d'humanisme. Depuis le début du mandat, nos actions sont placées sous le signe de la dignité. Le 21 septembre 2020, lors

de la première journée de la mandature, nous avons planté un olivier de la paix pour face au monument aux morts et ainsi signifier qu'il est, pour nous, aussi important de nous engager au service de la paix que de se recueillir face aux sacrifices consentis pour la République. Nous avons souhaité que cet olivier soit âgé de 75 ans, âge de la communauté internationale en 2020. Notre engagement dans la diplomatie des villes s'inscrit dans une logique de transition de la stratégie de puissance vers une stratégie de sécurité globale. La guerre en Europe a un impact sur la vie de chacun. Face à ces enjeux, nous sommes mobilisés. En septembre dernier, nous avons voté un vœu pour la paix et les libertés. Un courrier émanant du collectif En Marche Pour La Paix et requérant la tenue d'une conférence paneuropéenne en faveur de la paix a été adressé à l'association des maires de France, ainsi qu'à l'association des maires ruraux de France. Face à ce défi comme aux autres, la majorité met en œuvre tous les ressorts relevant de sa responsabilité pour bâtir, collectivement, une société de l'intelligence. Je conclurai en citant Paul COUTURIER « L'intelligence défend la paix. L'intelligence a horreur de la guerre. »

Madame MANTION

La guerre revient en Europe. Effroyable retour. Beaucoup de nos aînés y ont laissé leur vie pour recouvrer leur souveraineté et ne pas subir le modèle que leur imposait l'envahisseur. Dans ce conflit, notre responsabilité est double : soutenir les actions de solidarité et porter un discours politique clair sur les responsabilités de cette guerre. Rappelons à ceux qui mettent sur le même plan le régime russe et les démocraties occidentales que la culpabilité et la responsabilité de l'invasion d'un pays souverain sont le seul fait de l'envahisseur. Rien ne justifie le meurtre de civils désarmés. Rien ne justifie les crimes de guerre. Céder aux tentations propagandistes du Kremlin concernant une absurde nazification d'un pays, en dépit des faits, témoigne sans doute de la fragilité actuelle et de la décomposition en cours de nos démocraties libérales. Créée au lendemain de l'effroyable seconde guerre mondiale, l'Union européenne prouve qu'elle n'est pas uniquement un grand marché unique, mais qu'elle porte des valeurs de civilisation. Soyons à la hauteur des enjeux en tenant un discours politique clair et en prenant part aux actions de solidarité. Merci à Monsieur le Maire d'avoir organisé ce conseil municipal extraordinaire, afin d'aider le peuple ukrainien, plaçant ainsi cette proposition municipale en cohérence avec l'histoire de notre ville, celle d'une ville de paix, qui se nourrit de l'Histoire pour penser et construire l'avenir. Nous remercions les services de la ville pour leur mobilisation. Cette action solidaire devra être menée en coordination avec l'ensemble des échelons territoriaux et, bien entendu, avec l'État. Nous devons également apporter notre soutien à l'ensemble des bénévoles et des acteurs du tissu associatif, ainsi que du personnel soignant. Nous saluons leur engagement. Bien entendu, nous approuverons et soutiendrons l'ensemble des subventions proposées durant la présente réunion du conseil municipal. Il est de notre devoir d'accueillir les réfugiés de cette guerre qui débute. Nos pensées vont aux trop nombreuses victimes de ce conflit, civils et résistants ukrainiens, ainsi qu'à tous ceux qui s'engagent sur les routes de l'exil. Nous pensons également à ceux qui, en Russie, parfois au péril de leur liberté, voire de leur vie, osent afficher publiquement leur opposition à cette guerre.

Madame TAILLÉ-POLIAN

Au nom du groupe Génération.S et Citoyens, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des citoyens et des collectivités pour les initiatives prises en faveur des réfugiés. Elles auront sans doute à s'inscrire dans la durée. Nous devons faire preuve de solidarité à leur égard et apporter notre soutien à toutes celles et ceux qui accueillent, aident et soignent les personnes qui arrivent d'Ukraine. Voilà 7 jours, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés comptabilisait

726 civils décédés et plus de 800 blessés du fait du conflit. Nous partageons une indignation absolue à l'endroit de cette guerre déclenchée par la Russie. L'attaque des villes et des bâtiments civils est insupportable. Certains évoquent un crime de guerre. Ce terme peut être employé. Face à ces images sidérantes, la solidarité s'organise. Tel est l'honneur de notre ville. Les élus Génération.s et Citoyens soutiennent pleinement les propositions d'aides présentées par la majorité municipales. Au-delà de l'émotion ressentie par les français face à la détresse des ukrainiens, je tiens à exprimer mon indignation quant au traitement différencié dont les réfugiés ont fait l'objet, dans notre pays, au regard de leur pays d'origine. Je forme le vœu qu'à l'avenir, l'ensemble des populations réfugiées bénéficient du même traitement que celui dont les ukrainiens ont, à juste titre, bénéficié de la part de l'Union européenne. Quel que soit le pays d'origine et quelle que soit la couleur de peau, les bombes frappent de la même manière. Demain, à l'Assemblée nationale et au Sénat, le Président ZELENSKY s'adressera aux parlementaires français. Je l'écouterai en votre nom et avec la plus grande solidarité.

Monsieur CHASTAGNAC

Je vous remercie pour la qualité de vos interventions. Nous aurons, hélas, à prendre d'autres rendez-vous pour continuer ce noble combat pour la paix. Au nom de Monsieur le Maire, j'adresse mes remerciements aux services de la ville qui s'engagent au quotidien. À présent, je sou mets les trois rapports à votre approbation.

1. Rapport n° 1-1358 : Abondement au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)

Monsieur CHASTAGNAC

L'abondement proposé au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales s'élève à 7 000 euros par association.

Monsieur le deuxième adjoint soumet le rapport aux voix.

ADOPTION, A L'UNANIMITÉ des suffrages exprimés

2. Rapport n° 2-1353 : Octroi de subventions à diverses associations en faveur des actions en Ukraine

Monsieur CHASTAGNAC

L'octroi de subventions à diverses associations en faveur des actions en Ukraine s'élève à 7 000 euros par association.

Monsieur le deuxième adjoint soumet le rapport aux voix.

ADOPTION, A L'UNANIMITÉ des suffrages exprimés

Monsieur CHASTAGNAC

3. Rapport n° 3-1361 : Subvention à l'association « Protection Civile Paris Seine » dans le cadre de l'installation de son antenne villejuifoise

Il s'agit d'une subvention à l'association Protection civile Paris Seine dans le cadre de l'installation de son antenne villejuifoise. Le représentant de la Protection civile nous a présenté avec beaucoup d'enthousiasme et d'ambition le projet porté auquel il est proposé que l'on s'y associe.

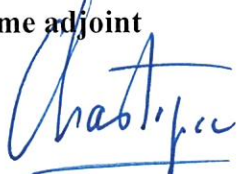
Il s'agit surtout de voir ce soir qu'il y a une urgence d'ouvrir cette antenne pour pouvoir permettre à la Protection civile d'être en situation d'organiser les convois en direction de l'Ukraine et de la frontière polonaise.

Monsieur le deuxième adjoint soumet le rapport aux voix.

ADOPTION A L'UNANIMITE des suffrages exprimés

La séance est levée à 18 heures 52.

Gilbert CHASTAGNAC
Désigné président de séance
en l'absence de M. le Maire
2ème adjoint



Secrétaire de séance
Guillaume BULCOURT

